

École Saint-Pascal-Baylon

Rencontre décisionnelle
En lieu et place du conseil d'établissement – École Saint-Pascal-Baylon
Le 28 avril 2025, à 17h00
Rencontre en TEAMS

Procès-verbal de la rencontre décisionnelle de la direction de l'école Saint-Pascal-Baylon, tenue le 24 février 2025, à 17h00, au 6320, chemin de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

PRÉSENTS :

Nathalie Blanchet, directrice de l'école Saint-Pascal-Baylon

Benoit Thomas, directeur de l'Unité 4

Me Marie-Li Bélisle, Bureau des affaires juridiques

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Madame Nathalie Blanchet souhaite la bienvenue à tous. Il est 17h 03 heures.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nathalie Blanchet adopte l'ordre du jour de la rencontre, lequel se lit ainsi :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)
3. Approbation du procès-verbal de la séance décisionnelle du 24 février 2025 (5 minutes)
4. Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires (pour l'an prochain) (5 minutes)
5. Parole au public (10 minutes)
6. Approbation des activités éducatives (sorties éducatives) (5 minutes)

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DÉCISIONNELLE DU 24 FÉVRIER 2025

École Saint-Pascal-Baylon

Mme Blanchet approuve le procès-verbal de la séance décisionnelle du 24 février 2025.

4. APPROBATION DU TEMPS ALLOUÉ POUR LES MATIÈRES OBLIGATOIRES (POUR L'EN PROCHAIN)

Mme Blanchet approuve le temps alloué pour les matières obligatoires pour 2025-2026.
[grille matières 2025-2026](#)

5. PAROLE DU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente.

6. APROBATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (SORTIES ÉDUCATIVES)

Sortie pour les élèves du 1^{er} cycle à la Maison Théâtre le 6 mai 2025. Transport et représentation payés par l'école. Mme Blanchet approuve cette sortie éducative.
[Sorties éducatives et culturelles](#)

7. CONCLUSION DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre décisionnelle prend fin. Il est 17h 15.



Direction d'établissement